

# Lyon, cercle de silence

## **POUR UNE IMMIGRATION HUMANISTE**

**Comprenons les causes  
Accueillons-en la richesse  
Refusons l'injustice**

### **Nous demandons :**

- > des conditions de vie dignes pour permettre un vrai dialogue et comprendre les raisons qui poussent à quitter la terre de ses ancêtres.
- > une politique de régularisation juste-, intelligente et humaine qui ne repose pas sur la peur de l'autre, ni sur la recherche de voix électorales à court terme.

### **Nous disons NON :**

- > aux contrôles d'identité au faciès
- > à l'exclusivité des démarches en ligne de la Préfecture
- > aux expulsions qui brisent les familles
- > à l'enfermement systématique dans des centres de rétentions
- > à l'allongement inhumain de la durée de séjour dans ces centres

## **Nous refusons une société qui sacrifie l'humanité au nom de la sécurité**

**CDS voulu par de nombreuses associations :** Atelier Justice Paix-Intégrité de la création de la Famille Franciscaine ; Fédération Protestante de France ; Cimade ; Mouvement pour une Alternative Non-violente (MAN) ; Coordination Urgence Migrants ; Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD-Lyon) ; Secours catholique ; JRS Welcome-Lyon ; avec le soutien de Réseau éducation sans frontière (RESF), la Ligue des droits de l'Homme (LDH), Collectif Lyonnais pour l'Accès à la Scolarisation et le Soutien des Enfants des Squats (CLASSES)

=== > voir la liste complète des soutiens sur le site internet

---

**Rendez-vous : Place de la Comédie - Hôtel de Ville côté est,  
18h30 – 19h30 : 10 juin ; 8 juillet ; 9 septembre 2026**  
Merci de transmettre, largement, ces informations autour de vous.

Plus d'info et contacts : <https://cerclelyon.cercledesilence.fr>

---

**Nous en appelons à la conscience de tous et vous invitons à rejoindre le cercle de silence.**

## **Des Centre de migrants à l'extérieur des frontières européennes**

**L**es députés européens et les États membres ont abouti le lundi 1er juin 2026 à un compromis sur un durcissement inédit des règles migratoires de l'Union Européenne. Des Sortes de CRA (centre de rétention administrative) seront établis en dehors de l'Europe. La rétention administrative permet de maintenir dans un centre de rétention l'étranger objet d'une décision d'éloignement, dans l'attente de son renvoi forcé.

Ce mercredi 10 juin 2026, notre cri pour accueillir dignement, humainement, celles et ceux qui sont exilés dans la détresse d'une guerre, d'une économie, d'un changement climatique, de problèmes familiaux... ne peut que se renforcer.

***Notre cri ! Soutiens à toutes - tous les migrant.e.s !***

Il y a désormais l'autorisation des centres de migrants délocalisés hors du continent. L'accord prévoit aussi de faciliter les expulsions.

**Après le *Pacte Asile et Migration* voté il y a deux ans, les députés européens et les États membres se sont mis d'accord** sur un nouveau texte pour durcir encore davantage la politique migratoire du continent, poussé en cela par la dynamique électorale des partis de droite radicale et d'extrême-droite. Le compromis vise à faciliter les expulsions et renforcer la répression contre les migrants illégaux. Plus qu'une mise à jour, ce règlement dit de « retour » marque un tournant par rapport à la directive « retour » datant de 2008. Ses partisans, menés par l'eurodéputé François-Xavier Bellamy autour d'une union des droites inédite dans son ampleur, invoquent une pression migratoire sans précédent. Un chiffre est ainsi beaucoup revenu pour justifier le texte : seulement 20 % des décisions d'expulsion sont véritablement suivies d'effet en Europe.

L'annonce de l'accord a ravi l'exécutif européen. L'Union européenne disposera d'un « *meilleur contrôle pour garantir que les retours soient effectués. C'est ce qu'attendent les citoyens – et c'est ce que nous leur offrons* », a assuré dans la foulée le commissaire européen en charge de l'immigration, l'Autrichien Magnus Brunner.

Le processus n'est pas tout à fait clos : le compromis devra être voté une dernière fois par le Parlement européen et les États membres dans les prochaines semaines. Une formalité si l'on en croit la relative unanimité affichée lundi soir, hormis à gauche, où l'on dénonce un recul historique des droits des migrants. Cf Public Sénat 2/06/2026.

**Notre CRI s'intensifie** car nous sommes des citoyens respectueux de tous les droits universels des hommes et des femmes de toute la Terre.